

Chronique nucléaire

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **26 (1989)**

Heft 955

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1011074>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*Chère Etudiante, Cher Etudiant,
Si le mois de juin est avant tout connu
par le surcroît de travail qu'occasionne
la préparation des examens, il annonce
aussi l'époque où commencent les festi-
vals de musique en plein air. Cette an-
née, le premier sera le Hot Point Festi-
val qui se déroulera du 15 au 17 juin
1989 au Chalet à Gobet.*

*Par son action de sponsoring, la Ban-
que Cantonale Vaudoise a soutenu cette
manifestation depuis sa création. A
cette occasion, notre établissement a
décidé de vous offrir la possibilité de vi-
vre la soirée du vendredi 16 juin dans
des conditions exceptionnelles:*

— accès libre au festival

— réception BCV au bar VIP

*— rencontre avec les organisateurs en
présence des artistes*

*Cette offre est réservée aux 100 premiè-
res personnes qui nous retourneront la
carte-réponse annexée.*

*Alors, si vous êtes fan de rock, il n'y a
pas une minute à perdre: renvoyez-nous
votre bon de participation et vous aurez
ainsi une chance de recevoir une invita-
tion à cette soirée inoubliable.*

*Nous vous souhaitons déjà plein succès
dans vos examens et espérons vivement
avoir la joie de vous rencontrer pro-
chainement dans le cadre du festival
Hot Point.*

Voilà qui devrait permettre à la BCV de
se constituer un fichier à bon compte
pour ses futurs envois de publicité... ■

CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

La chasse aux pointes

(jd) On sait que les Chambres fédérales
ne parviennent pas à se mettre d'accord
pour reconnaître à la Confédération la
compétence de fixer les principes de la
tarification de l'énergie. Or la manière
dont les tarifs sont élaborés peut in-
fluencer la consommation globale et la
répartition de la demande dans le temps.
Ainsi la ville de Saarbrücke vient d'éta-
blir de nouveaux tarifs pour l'électricité
dans le but d'inciter les consommateurs
à mieux répartir leur demande tout au
long de la journée. En effet les pointes
de consommation — notamment en fin
de matinée — exigent une capacité de
puissance importante; si la demande
était mieux répartie, les responsables de

l'approvisionnement électrique de la
ville allemande estiment qu'ils pour-
raient renoncer à construire l'équivalent
d'une centrale de 6000 mégawatts.

Les nouveaux tarifs sont les suivants:

● de lundi à vendredi (20h.-6h.) et les
samedi et dimanche: 21 pfennig/KWh.

● de lundi à vendredi (6h.-9h./13h.-
20h.): 33 Pfennig/KWh.

● le reste du temps, quand la demande
actuelle est la plus forte: 46 pfennig/
KWh.

Ces nouveaux tarifs ne rapporteront pas
un sou supplémentaire aux services in-
dustriels; seule la distribution du coût
total de la consommation a été modifiée.
Conscients que le prix de l'énergie est
encore trop bas pour induire un compor-
tement économique des consomma-
teurs, les SI ont imaginé une expé-
rience-pilote: 300 ménages sont équipés
d'un appareil électronique qui contrôle
en continu la consommation d'électrici-
té, indique le tarif en vigueur et le coût
d'utilisation des différents appareils
ménagers.

(Information tirée du *Tages Anzeiger*.) ■

Chronique nucléaire

(jd) La consommation d'énergies fossi-
les (charbon, pétrole, gaz) produit du
gaz carbonique qui se concentre partiè-
lement dans l'atmosphère. Combiné à
d'autres émissions produites par les ac-
tivités humaines, le CO₂ contribue à ce
qu'on appelle «l'effet de serre», c'est-à-
dire à un lent réchauffement de la pla-
nète. Le fait est maintenant incontestable.
Le risque d'une catastrophe climati-
que fait relever la tête aux partisans de
l'énergie nucléaire: l'Action pour une
politique énergétique raisonnable exige
la construction rapide de nouvelles cen-
trales et la simplification de la procé-
dure d'autorisation.

A l'analyse, ce soudain souci écologi-
que ne tient pas: l'énergie nucléaire
fournit aujourd'hui environ 8% seule-
ment de l'énergie finale en Suisse. Pour
diminuer de 10% les émissions de CO₂,
il faudrait doubler le parc nucléaire ac-
tuel. Plutôt que de multiplier les risques
à court et à long terme (déchets), la
seule attitude vraiment raisonnable con-
siste à diminuer la consommation
d'énergies fossiles par une utilisation
plus rationnelle et, accessoirement, par

le recours à des énergies renouvelables.
Le groupe d'experts sur les scénarios
énergétiques a montré, il y a plus d'un
an déjà, que ce choix est techniquement
et économiquement possible. Ne man-
que que la volonté politique de le faire.
Pour l'heure, la Suisse continue de s'as-
surer une livraison d'électricité d'ori-
gine nucléaire de l'étranger: ainsi la
société Atel (Aar-Tessin) — qui exporte
60% de sa production — a investi 446
millions de francs en 1988 pour des
droits de livraison de la part d'Electrici-
té de France et prévoit des investisse-
ments de plus de 500 millions dans le
même but au cours des prochaines
années. ■

COURRIER

Et les travailleurs

Que la CANES se préoccupe des nou-
veaux statuts de Nestlé, rien de plus
normal; mais est-ce bien à DP — par la
plume d'Yvette Jaggi de réclamer l'abo-
lition de la féodalité dans les conseils
d'administration?

C'est une partie seulement de la vie de
Nestlé qui se passe là. Faut-il rappeler
qu'il y a d'autres facteurs de production
que le capital? Les 200'000 salariés de
Nestlé n'ont pas toujours droit à autant
d'égards que les 200 actionnaires réunis
dans la CANES. Or les OPA et autres
raids ont souvent des conséquences...
raides pour les travailleurs. N'est-ce pas
dans les relations entre l'entreprise et
ses travailleurs ou leurs syndicats qu'il
faudrait souhaiter plus de démocratie et
de transparence? L'image du peuple
souverain utilisée par Yvette Jaggi me
semble, dans la tradition socialiste et
démocratique, s'appliquer plutôt aux
travailleurs qu'à l'assemblée générale
des actionnaires. Il serait dommage que
DP se laisse à son tour séduire par le
«capitalisme populaire» et les discours
boursiers.

Marianne Enckell, Lausanne

(réd) Précisons que la CANES ne dé-
fend pas les intérêts des actionnaires
par souci financier, mais pour assurer à
ceux-ci un droit de regard sur les activi-
tés de l'entreprise, notamment en ce qui
concerne ses relations avec les pays en
voie de développement. Son action nous
semble donc être complémentaire de
celle des syndicats.